



Droits de partir sans avertir l'autre parent

Par **Dedel59**, le **14/02/2019** à **10:17**

Bonjour voilà je suis divorcée depuis 2 ans avec 4 enfants en jeu , pour payer ma liberté J'ai accepté de faire la garde de 2 chacun pour que monsieur ne plonge pas financièrement, sauf que c'est moi qui ai les 4 à mon domicile H24 (ce n'est que question de temps)

Bref , voilà mes enfants on 19, 17 , 15 ,12 autonome...je part chez mon ami parfois pdt 3 jours donc les enfants manquent de rien J'ai mes parents à côté et mes enfants sont très indépendants et savent se débrouiller, le problème c'est la jalousie du papa qui dit malgré qu'il n'a jamais les enfants que je dois l'avertir de mes faits et gestes quand je part et que malgré mes parents ...je suis en tort . Pouvez-vous me dire si je suis en tort ayant mon fils adulte et mes parents à côté ? Alors que Monsieur est remarié et revis sa vie de jeune homme sans enfants il n'accepte pas que je puisse la refaire moi aussi ...finalement je me sens coincé et j'ai un peu peur qu'il dise vrai mais moi je ne veux en aucun cas l'avertir de mes faits et gestesmerci à vous de votre réponse